**Normes**

Pour qu’une application comme skipti.fr puisse être commercialisée en toute légalité en 2018, elle doit être aux normes du règlement général pour la protection des données (RGPD) récemment instauré par l’Union Européenne le 25 mai dernier.

Les principaux objectifs du RGPD sont d'accroître à la fois la protection des personnes concernées par un traitement de leurs données à caractère personnel et la responsabilisation des acteurs de ce traitement. Ces principes pourront être appliqués grâce à l'augmentation du pouvoir des autorités de régulation.

Pour répondre à ces normes, il a donc fallu :

* Encrypté les données à caractères personnel de notre base de données :
  + Photos de profil
  + Surnom
  + Adresse e-mail
  + Mot de passe
* Sécurisé l’authentification :
  + Certification HTTPS pour assurer une connexion encryptée sur le web
  + Possibilité de changé de mot de passe
  + Authentification via Token : Le mot de passe ne circule jamais en claire dans la BDD, il est encrypté via le protocole de hachage Blowfish (Haché plusieurs fois)
* Le droit à l’oublie : Possibilité de supprimer son compte à tout moment
* Avertissement d’utilisation de cookies

Si nous sommes si sensibles à ces normes, c’est grâce à l’état d’esprit d’un établissement comme l’IUT Paris Descartes. Au-delà du développement informatique, le « Learning by Doing » nous a été inculqué dès BAC +2. De ce fait nous développons des applications maintenables et réfléchies en fonction des normes en vigueurs et à venir.